



Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants
et des professionnels de la formation

<https://educentre.fr>



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Peintre en carrosserie

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	1/34

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Peintre en carrosserie

Sigle du titre professionnel : PC

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 254r - Contrôle des structures et soudures-

Code(s) ROME : I1606, H3404

Formacode : 23607, 23053, 23617

Date de l'arrêté : 17/06/2019

Date de parution au JO de l'arrêté : 28/06/2019

Date d'effet de l'arrêté : 08/10/2019

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	3/34

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	4/34

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel PC

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie</p> <p>Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage</p> <p>Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile</p> <p>Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules</p> <p>Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules</p> <p>Préparer à la livraison les véhicules légers réparés selon une méthode professionnelle de rénovation</p> <p>Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles</p> <p>Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles</p>	11 h 50 min	<p>La mise en situation professionnelle se déroule en présence d'un surveillant pendant les 8 premières heures, puis en présence du jury pendant 3 h 50 min.</p> <p>A partir d'un côté de véhicule présentant 2 éléments adjacents légèrement endommagés par des impacts et des griffures, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● effectue la reprise des dégâts et la préparation des fonds ; ● confectionne et corrige la teinte en référence au véhicule ; ● remet en peinture les éléments réparés et réalise un raccord dans un des éléments voisins ; ● prépare son côté de véhicule en vue de la livraison au client.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie</p> <p>Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage</p> <p>Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile</p> <p>Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules</p> <p>Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules</p> <p>Préparer à la livraison les véhicules légers réparés selon une méthode professionnelle de rénovation</p> <p>Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles</p> <p>Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles</p>	00 h 10 min	<p>L'entretien technique se déroule individuellement, après le questionnaire professionnel et la mise en situation professionnelle, en présence du jury. Le jury procède par interrogation sur les points particuliers ayant posé des difficultés au candidat : précision des réponses au questionnaire professionnel, pertinence des modes opératoires déployés lors de la mise en situation professionnelle.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	<p>Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie</p> <p>Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile</p> <p>Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules</p> <p>Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules</p>	00 h 40 min	<p>Le questionnaire professionnel se déroule avant la mise en situation professionnelle, en présence d'un surveillant. Il a pour but de vérifier les connaissances associées aux compétences citées.</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	5/34

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles		
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	13 h 00 min	

Précisions pour le candidat VAE :

En amont de la session de validation, un temps de prise en main du système à teinter, de la gamme peinture et des machines de l'atelier est nécessaire pour les candidats VAE. Prévoir 4 heures de prise en main.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	6/34

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers					
Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie	La qualité de dressage et de finition des mastics dans toutes les conditions d'application (parties planes et galbées, arêtes, bords) permet d'appliquer directement la gamme de préparation peinture (sous-couches, apprêts) sans retouches. La gamme opératoire correspondant aux travaux à réaliser est identifiée et respectée. Toutes les opérations demandées sont réalisées dans le temps d'épreuve.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage	Les zones protégées ne présentent aucune trace et aucun brouillard de peinture ou d'apprêt. Les pièces déposées/reposées sont propres, exemptes de détérioration, correctement repositionnées et -éventuellement- réglées.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile	Les anomalies sont immédiatement détectées et traitées. La gamme opératoire correspondant aux travaux à réaliser et à la finition souhaitée est identifiée et respectée. Les préconisations d'abrasifs et de produits à appliquer sont respectées. Les applications d'apprêt au pistolet sont régulières (ni manque, ni surcharge), correctement empilées, et leur étendue correspond bien à la zone à traiter. Les surfaces travaillées ne présentent visuellement ni défaut de forme, ni défaut d'aspect (irrégularités de ponçage, rayures, tôle dégarnie, apprêt ou vernis percé) de sorte que les éléments et véhicules ainsi préparés puissent recevoir la peinture de finition sans retouche. Toutes les opérations demandées sont réalisées dans le temps d'épreuve.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	7/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser les applications de laques sur véhicules légers					
Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules	L'application de laque est régulière, uniforme, et d'aspect identique à l'origine. Le film de peinture est exempt de défaut (impuretés, reflets). La réparation passe inaperçue à l'inspection visuelle, en comparaison avec les éléments intacts du véhicule. Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées (port des EPI, locaux de travail adaptés pour chaque tâche, respect des interdictions). Toutes les opérations demandées sont réalisées dans le temps d'épreuve.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules	Le résultat visuel est recevable sur le fondu de la teinte, sur le brillant et la tension de la laque ou du vernis : la zone de raccord (transition entre la zone repeinte et l'ancienne peinture) passe inaperçue lors de l'inspection visuelle. Le film de peinture est exempt d'impuretés. Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées (port des EPI, locaux de travail adaptés pour chaque tâche, respect des interdictions). Toutes les opérations demandées sont réalisées dans le temps d'épreuve.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparer à la livraison les véhicules légers réparés selon une méthode professionnelle de rénovation	Le véhicule a retrouvé un état de propreté et un aspect général proche du neuf. La méthode de rénovation est respectée. Les produits sont utilisés conformément aux fiches techniques. Le temps alloué est respecté. Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées. Toutes les opérations demandées sont réalisées dans le temps d'épreuve.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	8/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Elaborer les teintes référencées des constructeurs d'automobiles					
Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles	<p>La formule de départ de la teinte est correctement identifiée, en cohérence avec les informations relevées : marque, année, numéro de peinture, système peinture, nuancier.</p> <p>Le dosage sur la balance de chaque teinte de base est réalisé précisément, à 0,1g près, conformément aux quantités indiquées dans la formule.</p> <p>La quantité de teinte préparée correspond aux surfaces à repeindre, sans excès.</p> <p>Toutes les opérations demandées sont réalisées dans le temps d'épreuve.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles	<p>L'origine des écarts de teinte est correctement identifiée (nuance, clarté, pureté, effets) et les composants incriminés dans la formule sont clairement désignés.</p> <p>Les corrections apportées rendent l'application finale indécélable à l'inspection visuelle.</p> <p>La formule corrigée est établie.</p> <p>Toutes les opérations demandées sont réalisées dans le temps d'épreuve.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations règlementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	9/34

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie
	Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles
	Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles
	Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile
Intégrer les principes de développement durable dans son travail	Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules
	Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles
	Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage
Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements	Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie
	Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules
	Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre PC

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 20 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est en présence du candidat en fin de la mise en situation professionnelle pendant 3 h 50 min, lors de l'entretien technique (0 h 10 min) et de l'entretien final (0 h 20 min).

Avant le début de la mise en situation professionnelle, le jury corrige le questionnaire professionnel, puis il s'assure que la préparation des supports a été réalisée selon les indications de la mise en situation et il définit précisément le cadre des travaux à réaliser : impacts et rayures à réparer, délimitation et attendus sur la zone de raccord, finitions attendues, etc.

Sur le plan sécurité, le jury alerte le surveillant si, en cours d'épreuve, il y a mise en danger des personnes et/ou des biens, pour assurer la sécurité.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	10/34

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant est présent à minima lors des 8 premières heures de la mise en situation professionnelle et pendant toute la durée de passation du questionnaire professionnel (0 h 40 min).

Lors de la mise en situation professionnelle, le surveillant est une personne issue du milieu professionnel de l'automobile. Il assure l'équité entre les candidats en pointant les temps de travail effectifs et les éventuels temps d'attente pour utilisation des matériels collectifs.

Le surveillant doit intervenir en cours d'épreuve s'il y a mise en danger des personnes et/ou des biens pour assurer la sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	11/34



REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Peintre en carrosserie

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	13/34

CCP

Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie	04 h 50 min	La mise en situation professionnelle se déroule en présence d'un surveillant pendant les 2 premières heures, puis en présence du jury pendant 2 h 50 min. Elle consiste à effectuer les travaux préparatoires avant mise en peinture sur des éléments endommagés de véhicule. L'épreuve comporte 3 phases dont les 2 premières peuvent être réalisées indifféremment sur un support unique ou plusieurs supports distincts : <ol style="list-style-type: none"> 1. application, ponçage et finition d'un mastic sur un élément réparé en carrosserie, dans une zone comportant un raidisseur (arête, nervure ou bord) ; 2. préparation avant peinture d'un élément présentant des dégâts superficiels (griffures, impacts), comportant des zones à masquer, et mise en apprêt partielle ; 3. préparation avant peinture d'un accessoire en plastique présentant des griffures profondes.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie	00 h 10 min	L'entretien technique se déroule individuellement, après le questionnaire professionnel et la mise en situation professionnelle, en présence du jury. Le jury procède par interrogation sur les points particuliers ayant posé des difficultés au candidat : précision des réponses au questionnaire professionnel, pertinence des modes opératoires déployés lors de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	15/34

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie	00 h 30 min	Le questionnaire professionnel se déroule avant la mise en situation professionnelle, en présence d'un surveillant. Il a pour but de vérifier les connaissances associées aux compétences citées.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		05 h 30 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	16/34

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Avant la mise en situation professionnelle, le jury procède à la correction du questionnaire professionnel.

Le jury est en présence du candidat en fin de mise en situation professionnelle, pendant 2 h 50 min, et lors de l'entretien technique (0 h 10 min). Il observe la mise en situation professionnelle pour apprécier si les méthodes et modes opératoires déployés par le candidat sont conformes aux prescriptions.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est présent à minima lors des 2 premières heures de la mise en situation professionnelle et lors du questionnaire professionnel (0 h 30 min).

Lors de la mise en situation professionnelle, le surveillant est une personne issue du milieu professionnel de l'automobile. Il assure l'équité entre les candidats en pointant les temps de travail effectifs et les éventuels temps d'attente pour utilisation des matériels collectifs.

Le surveillant doit intervenir en cours d'épreuve s'il y a mise en danger des personnes et/ou des biens pour assurer la sécurité.

Cette surveillance peut éventuellement être assurée par un des membres du jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	17/34

CCP

Réaliser les applications de laques sur véhicules légers

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules Préparer à la livraison les véhicules légers réparés selon une méthode professionnelle de rénovation	05 h 50 min	La mise en situation professionnelle se déroule en présence d'un surveillant pendant 2 h 30 min, puis en présence du jury pendant 3 h 20 min. A partir d'un véhicule dont aux moins deux éléments juxtaposés présentent des fonds sains ou préparés, le candidat procède à la mise en peinture d'un élément et à la réalisation d'un raccord dans l'élément adjacent. Le véhicule est nettoyé et lustré (au moins partiellement) en vue de la livraison.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules Préparer à la livraison les véhicules légers réparés selon une méthode professionnelle de rénovation	00 h 10 min	L'entretien technique se déroule individuellement, après le questionnaire professionnel et la mise en situation professionnelle, en présence du jury. Le jury procède par interrogation sur les points particuliers ayant posé des difficultés au candidat : précision des réponses au questionnaire professionnel, pertinence des modes opératoires déployés lors de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules Préparer à la livraison les véhicules légers réparés selon une méthode professionnelle de rénovation	00 h 30 min	Le questionnaire professionnel se déroule avant la mise en situation professionnelle, en présence d'un surveillant. Il a pour but de vérifier les connaissances associées aux compétences citées.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		06 h 30 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	19/34

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser les applications de laques sur véhicules légers

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Avant la mise en situation professionnelle, le jury procède à la correction du questionnaire professionnel.

Le jury est en présence du candidat en fin de mise en situation professionnelle, pendant 3 h 20 min, et lors de l'entretien technique (0 h 10 min). Il observe la mise en situation professionnelle pour apprécier si les méthodes et modes opératoires déployés par le candidat sont conformes aux prescriptions.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est présent à minima lors des premières heures de la mise en situation professionnelle (2 h 30 min) et lors du questionnaire professionnel (0 h 30 min).

Lors de la mise en situation professionnelle, le surveillant est une personne issue du milieu professionnel de l'automobile. Il assure l'équité entre les candidats en pointant les temps de travail effectifs et les éventuels temps d'attente pour utilisation des matériels collectifs.

Le surveillant doit intervenir en cours d'épreuve s'il y a mise en danger des personnes et/ou des biens pour assurer la sécurité.

Cette surveillance peut éventuellement être assurée par un des membres du jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	20/34

CCP

Elaborer les teintes référencées des constructeurs d'automobiles

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles	01 h 20 min	La mise en situation professionnelle se déroule en présence du jury. A partir d'un véhicule ou d'une pièce de carrosserie peinte et vernie selon une teinte référencée, le candidat : <ul style="list-style-type: none"> • recherche la nuance la plus approchante et sa formule ; • confectionne et corrige la teinte en comparaison avec l'élément de référence. Le jury est particulièrement attentif à la précision des dosages effectués par le candidat ainsi qu'à l'analyse de la formule et de ses défauts.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles	00 h 10 min	L'entretien technique se déroule individuellement, après le questionnaire professionnel et la mise en situation professionnelle, en présence du jury. Le jury procède par interrogation sur les points particuliers ayant posé des difficultés au candidat : précision des réponses au questionnaire professionnel, pertinence des modes opératoires déployés lors de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles	00 h 45 min	Le questionnaire professionnel se déroule avant la mise en situation professionnelle, en présence d'un surveillant. Il a pour but de vérifier les connaissances associées aux compétences citées.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 15 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	21/34

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	22/34

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Elaborer les teintes référencées des constructeurs d'automobiles

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Avant la mise en situation professionnelle, le jury procède à la correction du questionnaire professionnel.

Le jury est en présence du candidat durant la totalité de la mise en situation professionnelle (1 h 20 min) et lors de l'entretien technique (0 h 10 min). Il suit pas à pas toutes les étapes de la mise en situation pour apprécier si les méthodes et modes opératoires déployés par le candidat sont conformes aux prescriptions.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant assure la passation du questionnaire professionnel (0 h 45 min).

Cette surveillance peut éventuellement être assurée par un des membres du jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	23/34

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Peintre en carrosserie

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none">- Un atelier ou hall de préparation avant peinture, comportant des postes de travail équipés pour le ponçage à sec.- Un laboratoire pour la confection des teintes et des mélanges.- Un laboratoire pour le nettoyage des matériels.- Une (ou plusieurs) Cabine (s) de peinture fermée (s) pour les applications au pistolet sur véhicules.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Questionnaire professionnel	Salle équipée de tables et de chaises en nombre suffisant.	La disposition de la salle doit permettre de garantir les règles de confidentialité entre les candidats.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	25/34

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Une zone (ou aire) de préparation et de ponçage, d'une surface d'environ 40 m ² , permettant de disposer un véhicule. Le poste de travail dispose de 2 points de distribution d'énergie (électricité 220V, air comprimé épuré) et 2 points de raccordement pour l'aspiration des poussières de ponçage. La zone de travail dispose d'un éclairage conséquent.	2	Chaque point de distribution est équipé d'une machine à poncer et d'une cale, tous deux raccordables au dispositif d'aspiration des poussières.
Machines	1	Un ensemble sécheur à plaquettes et poste d'application des plaquettes.	12	Ce matériel est recommandé, mais à défaut, on peut utiliser une cabine ouverte ou fermée et un petit sécheur mobile.
	1	Cabine de peinture fermée pour véhicule.	6	Sans objet
	1	Les équipements du laboratoire peinture : machine à teinter et sa balance de précision.	12	Sans objet
	1	Equipement du labo de nettoyage : une machine à nettoyer les pistolets, en système hydrodiluable.	12	Sans objet
	1	Equipement du labo de nettoyage : une machine à nettoyer les pistolets, en système solvanté.	12	Sans objet
	1	Sécheur mobile à infrarouges.	6	Sans objet
Outils / Outillages	1	Lot de clefs, tournevis, nécessaire de vissage/dévisage (tous types d'empreintes).	12	Lot d'outillages collectifs, à disposition, en panneaux ou coffrets.
	1	Pistolet pour application des bases hydrodilubles, compatible avec les préconisations de la marque de peinture.	4	Fiabilité de la reproduction de la teinte.
	1	Composition de petits outillages individuels du peintre (1 jeu de cales à poncer, 1 jeu de couteaux à mastiquer, 1 soufflette...)	1	Sans objet
	1	Machine à lustrer.	12	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	26/34

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Pistolet à apprêt.	6	Sans objet
	1	Pistolet pour application des vernis, compatible avec les préconisations de la marque de peinture.	4	Fiabilité de reproduction des teintes.
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Selon besoins : lot de masques à poussières, protections auditives, masques à peinture, gants jetables résistant aux solvants, gants de nettoyage, combinaison de peintre, lunettes de protection.	12	Les candidats sont munis de leurs EPI personnels.
Matières d'œuvre	1	Une gamme de produits peinture (mastics, sous-couches, teintes, vernis, solvants, additifs), une gamme de produits de lustrage et de rénovation, les bases nécessaires du système à teinter pour confectionner les teintes demandées, une gamme d'abrasifs en feuilles / disques / tampons et éponges de dépolissage, un nécessaire de masquage (papiers, films, housses, adhésifs), des récipients pour les mélanges, des plaquettes d'essai pour les teintes.	12	Pour chaque candidat, les quantités consommées correspondent aux besoins nécessaires pour traiter 3 éléments adjacents d'un véhicule sur lequel le jury aura effectué les dégradations demandées.
	1	Véhicule support.	2	Sans objet
Documentations	1	La documentation relative aux produits de la gamme peinture (fiches techniques) aux "outils couleurs" (base de données des teintes, cercle chromatique, nuanciers). La revue technique carrosserie relative au véhicule (ou un extrait).	12	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	27/34

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Peintre en carrosserie est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Peintre en Carrosserie Arrêté du 15/05/2014		Peintre en carrosserie Arrêté du 17/06/2019	
CCP	Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers	CCP	Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers
CCP	Réaliser les applications de laques sur véhicules légers	CCP	Réaliser les applications de laques sur véhicules légers
CCP	Elaborer les teintes référencées des constructeurs d'automobiles	CCP	Elaborer les teintes référencées des constructeurs d'automobiles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	29/34

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	28/06/2019	31/34

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

